

« Présentation du Cercle de Réflexion CLIO », Clément Stora, 09 Décembre 2009

Nice le 9 décembre 2009



Détail du tableau de Vermeer, "L'Art de la peinture", qui représente Clio avec tous ses attributs.



Le tableau du peintre Vermeer de 1680, "L'Art de la peinture" (De Schilderkunst), aussi intitulé "La Peinture", "L'Atelier" ou "L'Allégorie de la peinture".

# PRÉSENTATION DU CERCLE DE RÉFLEXION C. L. I. O.

**Clément Stora, philosophe et président de CLIO**

« Homère est nouveau ce matin et rien n'est  
aussi vieux que le journal d'aujourd'hui. »  
Charles Péguy

Le 9 décembre 2009

## **Introduction**

Un constat : Les Droits de l'homme, la devise républicaine, la Laïcité font l'objet de critiques de plus en plus virulentes destinées à présenter comme ethnocentré, donc particulier et relatif, ce qui se donne comme exprimant *des principes* valables pour l'humanité tout entière, présente et future, donc universels et absolus. Ils sont présentés comme des valeurs parmi d'autres valeurs donc comme des estimations, des appréciations subjectives n'ayant aucune légitimité pour affirmer quelque prééminence, car situés spatialement et datés historiquement. Ainsi le droit naturel est rejeté au nom de l'histoire, mais en même temps curieusement l'histoire est aussi requise pour chercher à conforter sa différence et légitimer sa démarcation et sa séparation. On se sert de l'histoire on l'instrumentalise.

Un principe n'est pas une valeur ou un idéal, une idéologie ou un mythe. Il énonce une exigence, un devoir qui s'impose, une nécessité. C'est ce qu'ont cherché à *découvrir* les théoriciens du droit naturel. Qu'est-ce que la nature de l'homme exige pour que celui-ci s'accomplisse ? Qu'est ce qui fait sa dignité. Qu'est-ce qui

fait qu'il se respecte, qu'on le respecte ? Qu'est-ce que l'on doit à soi-même et aux autres en tant qu'homme ? Quel est son « Téos ». Tous les êtres naturels ont une fin naturelle, une destinée naturelle qui détermine quelles sont les opérations qui sont bonnes pour eux.

Dans le cas de l'homme, *la raison* est requise pour discerner les opérations qui sont justes par nature, en considération de la fin naturelle de l'homme.

Ainsi, rejeter le droit naturel, rappelle Léo Strauss dans *Droit naturel et histoire*, (Chicago 1953) revient à dire « que tout droit est positif, que le droit est déterminé exclusivement par les législateurs et les tribunaux des différents pays. Or si l'on parle de lois ou de décisions injustes c'est bien que nous nous référons à une mesure, à un étalon qui est indépendant et supérieur aux valeurs et aux idéaux de la tribu ».

S'il n'y a pas d'étalon plus élevé que l'idéal de notre société, nous sommes parfaitement incapables de prendre devant lui le recul nécessaire au jugement critique. Et cet étalon ne peut être trouvé que dans l'analyse des besoins fondamentaux de tout humain.

Le rejet du droit naturel conduit inévitablement à des conséquences désastreuses. Car au nom du respect de la diversité on tombe dans cette forme dangereuse de la tolérance qui tient pour également respectables toutes les préférences culturelles ou « civilisationnelles »: esclavage, mutilations pénales, lapidation sélective, châtiments corporels et pourquoi pas cannibalisme. En conséquence si la tolérance apparaît comme *une valeur ou un idéal entre mille* et non comme intrinsèquement supérieure à son contraire alors l'intolérance apparaît comme une valeur égale en dignité. C'est le triomphe du nihilisme : rien n'a plus de valeur et c'est la légitimation de l'obscurantisme fanatique.

C'est pourquoi il nous paraît plus prudent pour prévenir les objections, de parler de principe plutôt que de valeur à propos de la laïcité. Un principe premier philosophique d'émancipation de toutes les tutelles et donc de séparation et un principe juridique et politique de coexistence des libertés. C'est pourquoi ils ne sont pas négociables et qu'il est impossible de parler d'accommodements raisonnables.

## **1 La question identitaire et l'universel. La menace différentialiste relativiste et historiciste.**

L'association CLIO doit son existence au sentiment que les questions qui font débat aujourd'hui tournent pour un grand nombre d'entre elles, autour d'une préoccupation majeure qui pourrait s'énoncer ainsi: Dans un monde frappé par une crise identitaire sans précédent touchant autant les individus que les peuples, quel type de relation devons-nous entretenir avec le passé, avec la mémoire, avec l'histoire ? Plus que jamais nous avons besoin de penser, d'éclairer un présent complexe et en perpétuel devenir et un passé tellement revisité, très souvent révisé au gré des intérêts partisans, au point qu'on a pu se demander non pas de quoi demain sera fait mais de quoi hier sera fait. Plus que jamais il est urgent de distinguer, de sortir de la confusion souvent entretenue à dessein. Plus que jamais il est impératif d'avoir recours à la raison dans un temps dominé par le passionnel et l'émotionnel par ce que Spinoza appelait « les passions tristes » qui entraînent une diminution d'être et d'éviter peut-être les dangers de deux figures majeures de l'idolâtrie représentées par le passéisme nostalgique dogmatique et stérile d'une part et le présentisme relativiste aveugle et vide de l'autre.

Il semble en effet que nous sommes en présence d'une situation pour le moins paradoxale: La modernité est caractérisée par un devenir qui rend très vite obsolète les objets techniques, les connaissances, les mœurs, mais en même temps tout se passe comme si se manifestait un besoin d'arracher au temps qui altère, des éléments qui auraient la vertu de demeurer identiques. En effet, l'identité suppose par définition une permanence, une « mêmété ». Les questions d'identité individuelle, d'identités culturelles collectives, d'identité nationale, d'identité Européenne, de crispations ou de replis identitaires souvent meurtriers entraînant ce qu'on a pu appeler les guerres mémorielles, procèdent du désir de trouver dans le passé ce qui ne passe pas. Comme un besoin de terre ferme. Il s'agit de

conserver, de retenir d'arracher à l'oubli ce sans quoi nous ne pouvons savoir qui nous sommes, où aller et avec qui aller. Et l'on comprend alors qu'une parole qui prétend avoir sa source dans la transcendance supra rationnelle et supranaturelle constitue une ressource providentielle pour constituer ou renforcer une identité. Car cette parole se présente comme ayant son origine ailleurs que dans l'Histoire humaine ; justement comme échappant au devenir. On voit bien se profiler la prétention à détenir une orthodoxie et une orthopraxie reçue, révélée, qui refuse de s'adapter à des lois, des valeurs, des principes qui ont pour origine une parole dialogique humaine qui par définition varie au cours du temps. Et la prétention à plier les lois humaines aux canons de la Révélation et au contrôle, d'une caste sacerdotale chargée d'endoctriner les consciences. Autrement dit tout ce qui procède de l'homme ne serait relatif qu'à une époque donnée et n'aurait aucune capacité à produire de l'universel mais seulement à produire ce qui ne vaut que pour certains, dans un espace donné et un temps donné, donc du particulier. Tel est le procès qui est intenté contre ceux qui considèrent que la raison humaine est à même de découvrir ou d'inventer des solutions valables pour tout homme quelles que soient ses appartenances, ses options spirituelles ou philosophiques.

Pourtant n'y a-t-il pas des valeurs universelles que l'humanité a conçue, qu'elle a pu dégager tout au long de son histoire, que devons-nous conserver et rappeler aux générations futures ? Faut-il se résigner au relativisme, au règne versatile et bigarré de la démocratie d'opinion et consentir à l'évanouissement définitif des utopies ou des idéaux, et de l'espérance ? Doit- recourir au passé pour affirmer ce qui nous sépare et qui nous divise ou pour mettre en valeur ce qui nous rassemble et qui serait valable pour l'humanité tout entière ?

## 2 Analyse du tableau de Vermeer comme emblème de l'association.

C'est pour mieux penser de manière critique notre rapport à l'Histoire, *réfléchir à notre façon d'habiter l'Histoire* que nous avons été tentés de conduire nos réflexions sous l'égide de C.L.I.O, muse de l'histoire, fille de Mnémosyne, la mémoire, la mère des muses. On a peut-être un peu trop oublié cette généalogie fondatrice au point de taxer de conservatisme ce qui est conservatoire pourtant condition de possibilité de toute création. Car nous savons que les muses ne sont pas seulement les chanteuses divines dont les chœurs et les hymnes réjouissent Zeus et les dieux mais qu'elles président à la Pensée sous toutes ses formes : éloquence persuasion, sagesse, histoire, mathématique, astronomie, source d'harmonie et de paix.

Le tableau du peintre Johannes Vermeer (1632-1675) est daté de 1666, l'*Allégorie de la peinture ou l'art de la peinture, ou l'atelier*, actuellement au Kunsthistorisches Muséum à Vienne, représente l'une d'entre elles : Clio. Dans la mythologie grecque, Clio (en grec ancien Kleiô, de kleô, « célébrer, chanter »), était la *muse* de l'Histoire.

On la représente sous la figure d'une jeune fille couronnée de lauriers, tenant en sa main droite une *trompette*, qui représente la renommée, et de sa main gauche un livre (un *volumen*), qui a pour titre Thucydide, sur lequel sont rédigés les récits du passé. À ces attributs on joint parfois le *globe terrestre* sur lequel elle pose, et la *clepsydre*, horloge à eau qui représente le temps passé, afin de montrer que l'Histoire embrasse tous les lieux et tous les temps. Ses statues tiennent quelquefois une *guitare* d'une main, et un *plectre* de l'autre, parce que Clio était aussi considérée comme l'inventrice de la guitare.

Dans le tableau l'accent est mis sur trois éléments majeurs : la trompette, le livre de Thucydide et une tapisserie qui fait face au peintre et qui occupe le fond du tableau.

Thucydide d'abord 460 400 av. J.C. Il étudie le passé certes, mais il est contemporain d'Hippocrate et lui emprunte les notions de symptômes et de diagnostic et il passe pour le premier à avoir jeté les bases du travail historique proprement dit au sens d'enquête en *séparant* le plan du merveilleux mythique de la réalité historique récusant les poètes qui brodent et amplifient les faits, ne faisant intervenir aucune considération morale ou religieuse. Le « Logos » se sépare, se libère du « Mythos » Car la *séparation s'effectue, existe, d'abord dans la pensée elle-même*. La pensée rationnelle fait comprendre dans la nature le jeu d'un mécanisme au lieu de définir l'opération d'un agent. L'argumentation dialectique finira par prendre le pas sur l'illumination surnaturelle. Thucydide, héritier de la mutation mentale commencée dès le VI siècle av. J.C. chez les Milésiens excluant le surnaturel met le récit au service de l'intelligibilité de l'Histoire en établissant les faits et en les insérant dans des chaînes logiques de causalités. *Sous l'événement, il cherche à rejoindre l'essence, ce qui peut s'appliquer à d'autres temps*. Il voulait que l'histoire demeurât comme **une acquisition, un trésor pour toujours. (Ktema es aei)** Hobbes l'a traduit et s'en est inspiré. La vérité se construit, se reconstruit dans la dialogique, dans un débat, d'épisode en épisode. Il *s'affranchit* de la dimension épique du récit historique. Et il déclare faire œuvre utile en permettant de comprendre non seulement les événements qu'il rapporte mais aussi « tous ceux qui à l'avenir, en vertu du caractère humain seront semblables ou analogues ». Racontant la célèbre guerre du Péloponnèse entre Sparte et Athènes (431-404), il souhaite en donner une analyse qui soit « une acquisition pour toujours », *où chaque époque apprend à travers ce récit du Vème siècle avant J.-C à mieux comprendre ce qu'elle vit*. Son souhait n'est pas resté lettre morte. Un certain Albert Thibaudet, critique littéraire Français philosophe et critique littéraire formé par Bergson (1874 – 1936), contemporain de Péguy, mais qui survécut à la grande guerre, constatait en 1917 l'extraordinaire actualité de Thucydide. Il découvrait avec lui le sens des

événements qu'il était en train de vivre. Obligé de limiter sa bibliothèque à ce que pouvait recevoir un sac de soldat, Thibaudet avait trois livres dans les tranchées, un Montaigne, un Virgile, un Thucydide et il vit la guerre nouvelle entre les nations se superposer à l'histoire ancienne. Le duel lointain d'Athènes et de Sparte lui racontait les batailles dans lesquelles il était pris écrit, Alain Finkielkraut dans son ouvrage : *Nous autres modernes (Ellipses 2005)*. « Les deux guerres sont amenées par le moyen même qu'on avait cru expédient pour éviter la guerre : les alliances. L'histoire comme recueil d'exemples, devient *Magistra vitae*, Maîtresse de vie, mémoire éclairante et non comme témoignage d'un monde fini ou mort. Thucydide représente donc pour Vermeer un modèle, le modèle d'une pensée rationnelle émancipée de toute tutelle qui se développe d'une manière irrésistible. Allégorie de la peinture peut-être, mais à l'évidence à travers la représentation de Clio, peinture de ce qui constitue l'esprit d'un XVIIe siècle en pleine effervescence et qui a tant contribué à la préparation de l'avènement des Lumières comme siècle de « la pensée élargie » et « sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable » pour reprendre les célèbres formules d'E. Kant. **Un siècle dont l'impertinence a engendré la crise de la conscience Européenne.** Crise que n'ont pas connue d'autres imaginaires collectifs. C'est le siècle de Spinoza né la même année en (1632 1677) qui écrit le *Traité théologico-politique* en 1670 dans lequel on peut lire : « La liberté de philosopher non seulement peut être accordée sans danger pour le sentiment et l'exercice religieux, et la paix de l'État, mais au contraire, elle ne peut être supprimée sans supprimer en même temps la paix de l'État et le sentiment et l'exercice religieux ». Ou encore, « personne ne peut de grès ou de force transférer à un autre son droit naturel, c'est à dire sa faculté de raisonner librement et de juger de toutes choses. C'est le siècle du Don Juan de Molière influencé par l'Épicurien Gassendi (1665), Anthonie van Leeuwenhoek, inventeur du microscope, des G.

Bruno, Galilée, Descartes, Pascal, Hobbes, J.Locke, P.Bayle (« de la Tolérance »), mais aussi de la révocation de l'édit de Nantes en 1685.

Puis cette carte représentant la division des Pays bas à l'issue des affrontements violents entre protestants et catholiques, obligés d'émigrer dans des territoires séparés comme une leçon, comme une illustration des violences communautaires.

Tout se passe comme si ce tableau nous invitait à célébrer les grandes œuvres, les grands événements de pensée qui ont contribué et qui contribuent à conduire des actions libres et éclairées et à nous préserver de la barbarie. C'est la meilleure façon de la célébrer que de la considérer comme un acquis pour toujours, un précieux trésor.

### 3 Fêter la Laïcité

Cercle de réflexion, donc de mise à distance et de mise en balance, de peser, comme le suggère l'étymologie de « pensare », nous nous réjouissons de consacrer notre première conférence-débat à une fête : La fête de la Laïcité. Et comment la célébrer sinon en essayant de montrer qu'elle n'est pas limitée à un espace géographique donné ni à une période historique déterminée mais qu'elle est transspatiale et transhistorique. Qu'elle est **une précieuse acquisition pour l'Avenir qui s'annonce**. Qu'elle a une portée universelle. Qu'il s'agit non seulement de la défendre mais de la promouvoir.

1/ Fêter la laïcité, c'est donc en ce sens en premier lieu célébrer, exalter, chanter, commémorer et donc renommer car le terme est volontairement brouillé par ses détracteurs, un idéal, **un principe** qui tend aujourd'hui à être décrié par certains, déprécié par ignorance, naïveté, indifférence, couardise ou malveillance. **Un principe qui est le résultat d'un effort de la pensée universelle pour émanciper l'humanité de toutes les tutelles**, et s'efforcer de créer les conditions effectives de sa réalisation qui constitue un **événement majeur** dans l'histoire de la nation Française et dans l'histoire de l'Europe. Émanciper, de *ex mancipium* cette tenue hors de la main qui tient captif. Acte par lequel les jeunes hommes s'affranchissaient de l'autorité du *Pater familias*. Si l'animal humain est essentiellement un « animal délibératif », s'il ne s'accomplit vraiment dans cette liberté, si sa vocation et sa dignité résident dans la faculté de se servir de sa raison et dans le courage de l'exercer, il est inacceptable que des directeurs de consciences imposent une orthodoxie qui énonce à leur place le vrai et une orthopraxie qui énonce le juste et le bien, les maintenant ainsi dans l'état de minorité. Avant même que n'apparaisse le terme, vers 1850, Voltaire, dans une lettre à Elie Bertrand du 18 mars 1750 formulait la devise laïque « *Il faut séparer*

*toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement.* » Traduction : Un peuple qui accède à la souveraineté et qui vise à réaliser le bien commun ne peut voir ses décisions subordonnées à la direction de quelques-uns ou se laisser tirailler par des options spirituelles conflictuelles. C'est parce que *chaque individu se sépare de son appartenance sans la rejeter pour autant, qu'il peut faire société, se rassembler.* C'est un peuple qui acquiert un statut de neutralité : de « neuter », ni l'un, ni l'autre. Tel est le sens du terme « laos », un peuple qui n'est ni un « ethnos », ni un « démos » qui sont tous deux ce que l'on pourrait appeler des peuples « naturels » mais un peuple « construit » tourné vers les valeurs humaines universelles relevant de la raison identique en tout homme. Mais cela n'est possible comme le montrera Condorcet dans le projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique de 1792 que si la république garantit l'existence d'une école indépendante non seulement de l'emprise de la religion mais également de l'emprise de l'opinion publique, ainsi que de l'emprise du pouvoir politique lui-même. L'instruction publique a pour tâche d'aider tout citoyen à délibérer avec lui-même et avec les autres.

2/ Cette fête commémore en second lieu **la mise en place, d'un dispositif juridique** permettant de rendre effective cette émancipation et permettre la coexistence pacifique des libertés plus particulièrement des libertés d'opinion, de conscience et de croyance. Et pas seulement comme simple déclaration, mais par l'incarnation dans le droit, d'un universel de raison, dont l'élaboration s'effectue progressivement au cours de l'histoire.

Dans un premier temps la séparation des églises et des écoles: Dès le 30 octobre 1886, la loi Goblet pose le principe de séparation-distinction du public et du privé pour le financement des écoles. Mais surtout elle déclare que « dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque ». L'école publique, chargée de constituer, *d'instituer l'homme et*

*le citoyen dans l'enfant*, se fixait cet idéal d'émancipation comme finalité ultime à laquelle devaient contribuer toutes les disciplines.

Dans un second temps est promulguée, le 9 décembre 1905, la loi de séparation des églises et de l'État permettant l'émancipation mutuelle des églises et de l'État et non par l'affirmation hégémonique du politique qui se substituerait à l'hégémonie du théologique sur le politique. Car le débat sur la laïcité est trop souvent réduit à un antagonisme entre l'Etat républicain et l'Eglise. En fait la laïcité c'est le refus de *reconnaître* à la différence quelque légitimité dans **les espaces publics civiques**. *C est mettre la citoyenneté et l'humanité au-dessus des identités pour construire l'unité d'une nation tournée vers l'universel*. Mais en même temps, c'est l'engagement à respecter la différence dans **les espaces publics civils** ; mais sans omettre de préciser qu'invoquer le droit à la différence, c'est aussi affirmer le droit pour un être humain d'être différent de sa différence.

Rappel éventuel de la loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905. Cette loi déclare dans son article 1, que « la République assure la liberté de conscience. Elle garantit l'exercice des cultes ».

Et dans l'article 2 :qu' « elle ne reconnaît, ni salarie ni ne subventionne aucun culte ».

3/ Enfin cette fête est censée commémorer **l'inscription de cet idéal dans la Constitution de 1958** : « La France est une république indivisible laïque démocratique et sociale ».

Nous sommes donc conviés à prendre conscience de l'importance de ce moment historique, privilège rare dans l'histoire, qui conduit le peuple français à s'affranchir de toute tutelle, et à garantir en même temps la libre expression et le libre exercice des options spirituelles. C'est pourquoi cette journée, nous

souhaitons qu'elle devienne aussi Journée nationale de la Laïcité, et qu'elle soit consacrée dans les établissements scolaires à des réunions, conférences, réflexions sur cette notion. En essayant de montrer qu'elle n'est ni une exception française ni une conception datée et dépassée de la manière de faire société. Qu'elle doit être protégée des pièges du différentialisme, du relativisme et de l'historicisme. Car affirmer que tout se vaut, chacun ses valeurs, n'est-ce pas la meilleure façon de conforter et de laisser en l'état tous les ressorts de l'aliénation ?

C'est tout le travail des théoriciens du droit naturel qui est dans la crise identitaire que traversent les individus comme les peuples, ainsi invalidé. Se trouvent concernés par ce procès naturellement les Droits de l'Homme, la devise Républicaine et la laïcité. Le différentialisme, le relativisme et l'historicisme, l'utilitarisme risquent de sonner le glas des valeurs universelles établies par la raison humaine. Tout se vaut, chacun ses valeurs. N'est-ce pas la meilleure façon de laisser en l'état tous les ressorts de l'aliénation ? La notion même d'humanité comme espèce présentant chez tous, les mêmes caractéristiques est contestée. On retrouve des propos semblables, on remet à la mode la célèbre formule de Joseph de Maistre « Il n'y a point d'homme dans le monde. J'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes; je sais même, grâce à Montesquieu, qu'on peut être Persan; mais, quant à l'homme, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie; s'il existe c'est bien à mon insu ». *Considérations sur la France (1796)*

Doit-on s'abstenir d'agir lorsque la discrimination tient à l'intériorisation d'une logique de soumission ? De déni d'identité, d'absence de respect des droits de la personne singulière ?

*CLÉMENT STORA*